

<http://pole-maternelle-28.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article200>



L'école maternelle et les nouveaux rythmes scolaires

- Dossiers -

Date de mise en ligne : samedi 23 novembre 2013

Copyright © Pôle école maternelle 28 - Tous droits réservés

Ministère de l'éducation nationale : recommandations
12 novembre 2013

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, cet ensemble de recommandations est destiné aux enseignants, afin de les aider à organiser leurs pratiques.

Il a également vocation à être partagé avec tous les acteurs de l'école, au premier rang desquels les collectivités locales pour les activités périscolaires.

En premier lieu, il convient de rappeler que les objectifs de la réforme sont particulièrement adaptés aux élèves de l'école maternelle dont le respect des rythmes biologiques est essentiel pour faciliter les premiers apprentissages.

Il importe toutefois de préciser des modalités de mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires pour qu'elle soit, dans chaque école, respectueuse des spécificités de la maternelle.

Il apparaît des travaux du comité de suivi qu'il faut prêter une attention particulière sur quatre points :

- [-] [Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants.](#)
- [-] [Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école.](#)
- [-] [Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire.](#)
- [-] [Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants.](#)